



INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

« Moi aussi, je me suis inscrite dans la dynamique de la réduction de la pauvreté »

Ce jour, Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ses valises à Atakpamé, région des plateaux pour partager ...

PAGE 2

MUSIQUE



Musique / The Voice Afrique Francophone

Enfin ! Ce n'est pas trop tôt

L'aventure va reprendre de plus belle. Débutée en octobre 2016, l'émission télé-crochet musicale « The voice Afrique » a conquis non seulement l'Afrique francophone mais toute l'Afrique. La troisième édition ...

PAGE 9

Présidentielle 2020

L'AJPNV lance le « tournoi challenge d'une élection apaisée »

PAGE 11

Dossier / Santé et développement

Pourquoi la lutte contre les faux médicaments est-elle une urgence africaine ?

Après les fonctionnaires de l'Etat, les personnes du troisième âge, les artisans et récemment les étudiants, ce sont les journalistes qui sont en passe d'être intégrés à la police d'assurance ...



PAGES 6&7



Recours en annulation de candidature

Jean-Pierre Fabre se tromperait-il de combat ?

Lors d'une conférence de presse organisée hier à Lomé, le candidat de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) a annoncé avoir déposé un recours en annulation de la candidature de Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat togolais devant la Cour constitutionnelle. A quelques jours de l'ouverture de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 22 février, l'on se demande si le leader de l'ANC ne se tromperait pas de combat.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Présidentielle 2020 : Le CAR toujours à la Ceni ?

Lors de son conseil national tenu le samedi 4 janvier dernier, le Comité d'action pour le renouveau (CAR) a décidé de se retirer du processus électoral en cours et donc de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Mais à ce jour, son représentant demeure toujours au sein de l'institution. Cela amène certains observateurs à se demander si le CAR est toujours membre de la Ceni.

Le CAR est l'un des rares partis de l'opposition extraparlamentaires à avoir eu accès à la Ceni. Comme plusieurs autres membres de la Coalition des 14, le parti a boycotté les législatives du 20 décembre 2018 et s'est ainsi retrouvé sur le banc de touche. Sa participation mitigée aux élections locales ne lui a pas vraiment permis de se faire une santé. Toutefois, maître Yawovi Agboyibor et ses camarades ont décidé d'envoyer un représentant à la Ceni ...

PAGE 3

COMMUNIQUE DE L'OTM

(relatif à l'agression des confrères Jérôme Sossou, Elom Kpogo et Joseph Gada par un individu mal intentionné au sortir d'une émission débat à Radio Kanal FM)

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) a appris ce jour avec consternation et désolation l'agression des confrères Jérôme Sossou, Elom Kpogo et Joseph Gada au sortir d'une émission débat à Radio Kanal FM, par un individu se réclamant de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Monsieur Jean Pierre Fabre, candidat à l'élection présidentielle du 22 février 2020 ...

Suite à la page 11



SOMMAIRE

Marchés publics
Les jeunes togolais sont formés sur leur part dans la commande publique



P 4

Open d'Australie
Le Français Elliot Benchetrit en plein « bananagate »



P 10

Assurance maladie
Bientôt la prise en charge des journalistes par l'Inam



P 11

Echos des Bénéficiaires des Services Financiers

« Moi aussi, je me suis inscrite dans la dynamique de la réduction de la pauvreté »

Ce jour, Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ses valises à Atakpamé, région des plateaux pour partager avec vous les témoignages de Madame TASSIBA Sadia qui grâce au Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) est détentrice aujourd'hui de son étalage de vente de vêtements pour femmes. Vraie combattante qui depuis des années a mis de son côté toutes les chances de réussir. Reportage...

Il ya quelques années, TASSIBA Sadia ne pouvait imaginer qu'aujourd'hui avec de la rigueur et de la détermination, elle pourrait gagner le pari de son devenir. Après plusieurs tentatives sans succès de contracter un microcrédit auprès des Institutions de Microfinance classique, Sadia, sur conseils de ses voisins, se rend à COOPEC ILLEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI pour se renseigner sur les conditions d'octroi et d'éligibilité des nombreux produits du Fonds. Après avoir suivi toutes les étapes indispensables, elle obtient successivement toutes les 4 tranches du crédit APSEF, crédit qui lui permet de démarrer une petite activité de vente de vêtements de friperie pour femmes. Ayant fini le remboursement total du crédit APSEF, elle se rend compte qu'elle ne pouvait pas s'arrêter en si bon chemin, il lui fallait une autre source de financement pour

passer à échelle son activité.

“ Je suis donc reparti voir mon agent de crédit à COOPEC ILLEMA pour lui expliquer le besoin que j'avais de passer à échelle mon activité. C'est dans les échanges avec ce dernier, que j'ai été informé justement que pour les bénéficiaires fins de cycle de APSEF ayant bien remboursé tous leurs crédits, il existait un Produit d'Accompagnement Spécial qui est sensé leur permettre de renforcer leurs activités. J'ai aussitôt poussé un ouf de soulagement en me disant que c'était l'occasion que je devais saisir pour pouvoir aller de l'avant. Après m'être pliée à toutes les conditions requises, je me suis vu octroyer un crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis d'acheter des ballots de vêtements pour femmes que j'expose ici actuellement. Comme vous le savez, Atakpamé étant une ville où la mode vestimentaire a pris le dessus, personne ne peut



résister à la tentation. Et moi, je profite de l'occasion pour accroître mes revenus et j'avoue que mes clientes sont très contentes des modèles que j'expose ici car ce sont des modèles très tendance.”

Sadia, depuis l'obtention du crédit PAS remarque avec assez de satisfaction

l'évolution de son activité, et pour elle cela lui permet de renforcer son autonomie et de jouer un rôle très important dans l'économie locale.

“Je suis très heureuse depuis que j'ai renforcé mon activité, car je me sens totalement intégrée au processus de développement de mon

pays. Chaque jour qui passe, je renforce mon activité, et je crée de la richesse. Car j'ai même une personne qui m'aide dans mon activité, et cette personne a droit à des ristournes à la fin du moins. Moi aussi, je me suis inscrite dans la dynamique de la réduction de la pauvreté.”

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG..LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Le parti n'a pas investi de candidat à l'élection présidentielle du 22 février 2020. Il faut dire qu'après sa débâcle de 2010, cette formation politique ne s'est plus aventurée sur ce terrain. Malgré tout, le parti prend part activement au débat politique. Le leader de ce parti

a d'ailleurs affirmé il y a quelques mois qu'en vertu de la révision constitutionnelle du 8 mai 2019 instituant le scrutin à deux tours au Togo, il n'était plus nécessaire de se déranger pour trouver un candidat unique pour l'opposition. Tout allait bien donc lorsqu'à la surprise générale, le parti du béliet

noir annonce son retrait de l'institution en charge de l'organisation de l'élection présidentielle. Mais chose curieuse, Kodjo Agbéyomé Awudi du Car, est toujours à ce jour membre de la Ceni en qualité de membre de la sous-commission opérations électorales, de la formation et de l'informatique. Il devrait

en principe donner sa démission. Interrogé sur la question, Jean Kissi, secrétaire général du CAR a tout simplement répondu que l'intéressé est majeur et est libre de ses décisions. Cela devient alors compliqué. Certains diront que la Commission, en vertu de son caractère indépendant, ne peut pas

répondre aux injonctions des partis politiques, même si les membres sont envoyés par les partis politiques. Pourquoi alors, sachant bien qu'il ne peut pas influencer son émissaire dès qu'il prête serment et prend fonction, le CAR annonce son retrait?

E. Dadzie

Dynamique unitaire de l'opposition

Pas de chance pour monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro

Doit-on conclure qu'attendre une dynamique unitaire de la part des acteurs politiques de l'opposition togolaise, c'est « espérer que des dents poussent chez une poule » ? C'est en tout cas ce qui se dessine. Alors que monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro continue d'utiliser le peu d'énergie qui lui reste pour obtenir une union de tous autour de son protégé Agbéyomé Kodjo, Jean-Pierre Fabre le leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) vient briser ce rêve.

Lundi dernier, l'ancien archevêque de Lomé avait lors d'une conférence de presse en compagnie de son candidat, encore appelé à une dynamique unitaire. Le prélat voudrait que les six candidats de l'opposition actuellement en cours s'entendent pour soutenir un seul parmi eux. Mais comme on le sait, son choix est fait depuis. Monseigneur Kpodzro ne jure que par Agbéyomé Kodjo, l'ancien Premier ministre du Togo et candidat du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD). « Je demande aux 6 candidats porteurs des aspirations du peuple en détresse de se concerter

rapidement pour s'aligner autour d'un candidat commun (celui de la raison, à qui nous avons donné notre onction) pour donner une chance à l'Alternance politique au Togo. Je suis donc disposé avec de bonnes volontés pour parvenir à un consensus », a déclaré monseigneur Kpodzro lundi dernier. Pour qui connaît l'opposition togolaise, c'est une demande qui n'a pas de chance pas d'avoir un écho favorable.

Et comme l'on pouvait s'y attendre, la réponse à cette demande du prélat ne s'est pas fait attendre. En l'espace de 24h le président de l'ANC et candidat à cette élection présidentielle du 22 février réagit. «

On ne renoncera jamais », rétorque Jean-Pierre Fabre. « Il est impossible de prétendre faire de la démocratie et d'imposer un candidat », ajoute le maire du Golfe 4.

Cela sonne comme une véritable réponse du berger à la bergère. Monseigneur Kpodzro dans sa dernière sortie ne semble en effet laisser aucune autre option aux autres candidats de l'opposition. Il appelle le Vatican et les Nations unies au secours. Mais le prélat ne voit personne d'autre qu'Agbéyomé Kodjo porter le flambeau de l'opposition. Le rejet de Jean-Pierre Fabre constitue un véritable désaveu pour lui-même et un échec pour



Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro

la dynamique qu'il veut incarner. L'ANC reste en effet une importante force de l'opposition. Le parti lors des locales a eu de meilleurs résultats plus que tous les autres partis de l'opposition réunis. Agbéyomé Kodjo a d'ailleurs reconnu qu'il ne pourra aboutir à rien sans ce parti.

Or, l'on s'achemine

visiblement plutôt vers une confrontation entre ces deux forces. A l'allure où vont les choses, l'archevêque émérite de Lomé ferait mieux d'aller se reposer et laisser les acteurs politiques faire ce qu'ils maîtrisent le mieux : ne laisser aucune chance à l'adversaire.

Edem Dadzie

Recours en annulation de candidature

Jean-Pierre Fabre se tromperait-il de combat ?

Lors d'une conférence de presse organisée hier à Lomé, le candidat de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) a annoncé avoir déposé un recours en annulation de la candidature de Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat togolais devant la Cour constitutionnelle. A quelques jours de l'ouverture de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 22 février, l'on se demande si le leader de l'ANC ne se tromperait pas de combat.

Le 8 mai 2019, suite à un projet de loi envoyé par le gouvernement à l'Assemblée nationale, les députés à l'unanimité ont opéré des réformes importantes. Il y a eu notamment l'introduction du mode de scrutin à deux tours en vertu duquel Jean-Pierre Fabre lui-même et les autres leaders de l'opposition ne veulent plus entendre parler de la candidature unique de l'opposition et la limitation du nombre des mandats présidentiels à deux. Cette avancée a été saluée par bon nombre



Jean-Pierre Fabre

d'observateurs. Plusieurs constitutionnalistes ont fait savoir que cette nouvelle modification ne pouvait pas rétroagir. D'ailleurs, une disposition transitoire a été introduite à l'article 158 indiquant : « Les mandats

déjà réalisés et ceux qui sont en cours à la date d'entrée en vigueur de la présente loi constitutionnelle ne sont pas pris en compte dans le décompte du nombre de mandats pour l'application des dispositions des

articles 52 et 59 relatives à la limitation du nombre de mandats ». Mais l'ANC trouve qu'il y a eu vice de procédure et que l'Assemblée nationale a outrepassé ses prérogatives.

« Ayant déjà accompli trois mandats, donc plus de deux, M. Gnassingbé Faure ne peut pas être candidat en vertu de la loi, à la présidentielle du 22 février. S'il l'est malgré tout, en violation de la Constitution, ce sera un coup de force, un véritable coup d'Etat constitutionnel », a ajouté monsieur Fabre. L'on se demande à quel jeu joue le candidat de l'ANC en s'attaquant d'ailleurs à la Cour constitutionnelle qui vient de valider sa propre candidature.

Il ne faut pas non plus oublier qu'il y a quelques mois, Jean-Pierre Fabre

faisait partie des acteurs politiques qui ont rejeté la candidature unique de l'opposition à cause de la nouvelle législation, c'est-à-dire l'élection à deux tours. Et puis, pourquoi attendre la validation de la candidature de Faure Gnassingbé par la Cour constitutionnelle pour soumettre un recours, sachant bien que les décisions de cette institution ne sont susceptibles d'aucun recours ? L'on est tenté de se dire que soit le candidat de l'ANC a peur de son adversaire, soit il veut faire diversion pour ne pas s'occuper des vraies questions qui sont actuellement posées. Alors, le maire du Golfe 4 se tromperait-il de combat ? En tout cas ce recours a très peu de chances d'aboutir.

Edem D.

Côte d'Ivoire**Le procureur fait le point sur les poursuites contre Guillaume Soro**

Le procureur du tribunal de grande instance d'Abidjan fait un point précis sur les procédures judiciaires qui visent Guillaume Soro et ses coaccusés.

En effet, il pouvait être difficile d'y voir clair, entre les divers chefs d'accusation, les nombreux mis en cause ou encore la saisine de la Cour de cassation visant l'ancien président de l'Assemblée nationale. Le procureur du tribunal de grande instance d'Abidjan, Richard Adou, a donc tenu à faire le point sur les procédures en cours.

Guillaume Soro bénéficie bien d'une procédure spéciale en tant qu'ancien membre du gouvernement dans le dossier concernant l'achat de sa maison de Marcory. Dossier pour lequel il est soupçonné

de recel de détournement de deniers publics et blanchiment de capitaux. En revanche, la procédure suit son cours devant des juridictions classiques concernant les accusations d'atteinte à l'autorité de l'État qui pèsent aussi sur lui et sur une quinzaine de ses proches.

« La procédure a donné lieu à l'ouverture de trois dossiers. Un premier dossier contre monsieur Guillaume Soro et autres pour des faits d'atteinte à la sûreté de l'État. Un deuxième dossier contre monsieur Guillaume Soro et autres pour des faits de détournements de

deniers publics, recels de détournements de deniers publics et complicité des dits faits. En plus, il y a les faits du blanchiment de capitaux. Et une troisième procédure contre monsieur Alain Lobognon et autres pour les faits de troubles à l'ordre public, atteintes à la sûreté de l'État, atteintes et complot à la sûreté de l'État et diffusion de fausses informations », a détaillé Richard Adou, procureur de la République près du tribunal d'Abidjan.

Avant d'ajouter : « Et donc toutes ces trois procédures demeurent, mais celle pour laquelle une requête a été adressée à la Cour de

**Guillaume Soro**

cassation qui vient donc de répondre, c'est les faits seulement de recels de détournements de deniers publics et de blanchiment de capitaux, mais des faits qui sont uniquement reprochés à monsieur Guillaume Soro. Toutes les autres procédures, je vous

ai parlé de trois procédures, sont entrées en vigueur et le juge d'instruction continue ses investigations. Donc les autres charges ne sont pas abandonnées, ce n'est pas possible », précise bien le procureur de la République.

Rfi.fr**RDC****Le président Félix Tshisekedi met en garde les ministres fidèles à Joseph Kabila**

Le président congolais, Félix Tshisekedi, a menacé de « virer » des ministres, voire de dissoudre l'Assemblée nationale, si ses partenaires de la coalition fidèles à son prédécesseur Joseph Kabila sapient son pouvoir en RDC.

« Le Congolais m'a confié une mission et je dois rendre compte à ce peuple. Et celui qui ne va pas suivre mes instructions et qui s'attachera aux instructions de sa famille politique, il sera viré », a déclaré le chef de l'État dimanche 19 janvier devant la diaspora congolaise à Londres, où il participe au sommet

Royaume-Uni-Afrique. Cet avertissement vise directement les ministres issus du Front commun pour le Congo (FCC, pro-Kabila), soit la majorité des 67 membres du gouvernement.

« Jusqu'à présent, je n'ai vu aucun ministre s'opposer à mes décisions. Mais certains ministres me disent qu'ils subissent

des pressions », a-t-il déclaré. « Je ne peux pas dissoudre l'Assemblée nationale tant qu'il n'y a pas crise », a-t-il ajouté. Mais en cas d'obstruction, « je serai contraint, en fin de compte, de prendre la décision de dissoudre l'Assemblée nationale ». Le président a été investi il y a tout juste un an, le 24 janvier 2019 en présence

**Félix Tshisekedi et Joseph Kabila**

de son prédécesseur Joseph Kabila, première transition pacifique du pouvoir en RDC. L'expresident a gardé une grande majorité au

Parlement et à la tête de la plupart des 26 provinces. Les deux hommes gouvernent depuis en coalition.

Jeune Afrique**Ghana / Fermeture des frontières du Nigéria****Nana Akufo-Addo plaide la cause des hommes d'affaires ghanéens**

En marge du sommet de l'investissement Royaume Uni-Afrique qui se tient à Londres, le président ghanéen Nana Akufo-Addo a échangé avec son homologue nigérian, Muhammadu Buhari sur divers sujets préoccupants de l'heure. Entre débat, réflexions et conseils avisés, le président ghanéen a profité pour introduire l'inquiétante conséquence de la fermeture des frontières du géant ouest africain sur l'économie des pays frontaliers dont le Ghana.

Pour le président Buhari, cette mesure n'a pas été uniquement prise pour mettre fin à l'entrée des produits alimentaires de contrebande mais aussi parce que des armes et des munitions, ainsi que des drogues dures, transitent par le pays. La drogue, la contrebande, la circulation des armes et ses conséquences sur la sécurité du pays et de la sous-région sont autant de fléaux qui sont rendus possibles par une

mauvaise gestion des frontières.

« Lorsque la plupart des véhicules transportant du riz et autres produits alimentaires ... sont interceptés, vous trouvez des drogues dures bon marché et des armes légères sous les produits alimentaires. Cela a des conséquences terribles pour n'importe quel pays », a affirmé le président Buhari devant son homologue.

Tout en regrettant les

impacts économiques négatifs sur les voisins, Buhari a soutenu qu'il ne pourrait abandonner son pays, en particulier les jeunes, dans cet état de choses juste au moment où le terrorisme n'épargne personne dans la sous-région.

Même si le président ghanéen a semblé comprendre la situation et les explications données par le président nigérian, il a tout de même plaidé pour que le rapport final

**Nana Akufo-Addo et Muhammadu Buhari**

de la commission mise en place sur la question de la réouverture des frontières soit accéléré car le marché nigérian

est important pour des hommes d'affaires au Ghana.

T.M.

Investissements durables

Le Togo et l'UE envisagent de renforcer leurs relations

Le Togo et l'Union européenne (UE) envisagent de renforcer leurs relations dans le domaine des investissements durables. La députée européenne Chrysoula Zacharopoulou a abordé la question avec les autorités togolaises. Elle séjourne au Togo dans le cadre des préparatifs pour l'élaboration de la nouvelle stratégie UE-Afrique.



Chrysoula Zacharopoulou (à gauche) et Yawa Tsegan

Parmi les personnalités rencontrées par la députée européenne, on peut citer la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tségan. Chrysoula Zacharopoulou a également échangé avec les ministres en charge de la Planification Demba Tignokpa et de l'Economie numérique Cina Lawson.

Les échanges ont porté entre autres sur de nouvelles pistes de coopération entre le Togo et l'Union européenne dans le domaine des investissements durables. Les officiels ont également abordé la santé, le digital et l'éducation.

La stratégie UE-Afrique est un cadre de partenariat de développement à long terme adopté depuis 2007. Elle intervient dans un contexte marqué par les négociations en cours entre les pays ACP et l'UE pour un nouvel accord.

Le Togo et l'Union européenne entretiennent de bonnes relations. Ce qui leur a permis d'organiser le Forum économique Togo-UE. Le bilan de la première édition de ce forum est satisfaisant. Plus de 1 000 participants ont pris part au premier Forum

économique Togo-UE, avec plus de 410 participants étrangers. Le Forum a réuni des représentants venus de 54 différents pays dont les 28 de l'Union européenne. 200 hauts cadres étaient également présents à cette rencontre. 450 entrepreneurs locaux et du secteur privé ont pris part aux deux jours de travaux et 94 conférenciers ont animé différents panels. Le nombre total des rencontres B2B s'élève à 427 rencontres. « Le Forum a renforcé la visibilité et la crédibilité du Togo comme la destination d'investissement et d'affaires dans la sous-région ouest africaine », avait indiqué le ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale Kodzo Adedze.

Félix Tagba

Marchés publics

Les jeunes togolais sont formés sur leur part dans la commande publique

Beaucoup de jeunes ignorent la mesure prise par le gouvernement togolais d'accorder 25% de part de marchés publics aux jeunes et femmes. Pour accompagner cette couche de la population à savoir davantage sur cette mesure, une formation leur est organisée dans différentes localités du pays.



Des jeunes entrepreneurs

L'initiative de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) vise à former et à sensibiliser les jeunes sur la part de 25% des marchés publics qui leur est accordée. La formation se fera aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du pays, notamment à Atakpamé et à Kara. Les organisateurs envisagent de toucher 500 personnes.

D'autres localités comme Notsè, Kpalimé, Tabligbo, Tsévié, Mango, Dapaong, Bassar et Sokodé devraient également bénéficier des séances de sensibilisations. A travers ces séances, les organisateurs veulent mieux expliquer aux jeunes et femmes cette mesure prise par les autorités togolaises pour

les accompagner et les aider à réaliser leurs projets. Beaucoup de jeunes entreprennent. Cette mesure prise par le gouvernement vise à accompagner ces derniers.

En effet, dans son message sur l'Etat de la nation prononcé vendredi 26 avril au Parlement, le

président de la République Faure Gnassingbé a indiqué que la part des jeunes et des femmes dans les attributions des marchés publics sera désormais portée à 25%. La mesure fait suite au quota de 20% de la commande publique réservé aux jeunes et femmes entrepreneurs. Cette disposition a permis à près de 4 000 jeunes et femmes entrepreneurs de bénéficier de la commande publique. En 2018, le montant des marchés attribués aux jeunes et femmes s'élève à 12 milliards 638 millions de FCFA. « Cette performance est très appréciable et dénote de la vitalité de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans notre pays. Mais il est en deçà de nos attentes

car seule la moitié environ des montants considérés ont pu être consommés. Il est donc possible de faire beaucoup mieux », avait déclaré Faure Gnassingbé. L'augmentation de la part des jeunes et des femmes dans les attributions des marchés publics à 25% vise à permettre à plus de jeunes et femmes entrepreneurs togolais de bénéficier des opportunités qu'offre le gouvernement pour la croissance économique du pays. « Je souhaite vivement que cette mesure spéciale destinée à accentuer l'intégration des bénéficiaires dans la vie économique soit renforcée afin d'en optimiser les résultats », avait ajouté le chef de l'Etat.

Félix T.

ACHETEZ & LISEZ désormais

MONKIOSK | **ALOME**

sur **MONKIOSK.com** | ou sur le portail **ALOME.com**

www.monkiosk.com | **www.alome.com**

Santé et développement

Pourquoi la lutte contre les faux médicaments est-elle une urgence africaine ?

Le Togo, en collaboration avec la Fondation Brazzaville, a réuni les 17 et 18 janvier 2020, des Etats africains autour d'un sommet sur les faux médicaments. A l'initiative togolaise tenue à Lomé, ce sommet, premier du genre, a rassemblé des chefs d'Etat africains afin de mener des réflexions sur l'exponentiel trafic de faux médicaments et de signer l'accord international « Initiative de Lomé » pour prendre des mesures coercitives contre les responsables. Entre toutes les préoccupations de l'heure auxquelles l'Afrique fait face, pourquoi le Togo fait de la lutte contre faux médicaments une urgence ?

Congo-Brazzaville, Ouganda, Niger, Sénégal, Ghana, Gambie, Togo, sont entre autres Etats qui ont pris part à ce sommet de lutte contre les faux médicaments. Lequel sommet vient à point nommé face à plus de 100 000 décès par an en Afrique, à cause des faux médicaments, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Faux médicaments, une réalité constatée au Togo



Etalage de diverses sortes de faux médicaments

Après avoir été malade de paludisme et de typhoïde, Ayawo Hiévi pensait être au bout de ses peines grâce aux médicaments prescrits par un médecin de Lomé. Mais ce Togolais ne se doutait pas que le traitement serait pire encore et qu'il perdrait l'usage de ses reins. C'était en 2015, dans un petit centre médical de son quartier. "Après quatre jours de soins, j'ai commencé à sentir des douleurs dans le ventre", explique à l'AFP le couturier de 52 ans. Deux semaines plus tard, il a dû être hospitalisé en urgence au CHU de Lomé.

"La quinine et l'antibiotique utilisés pour me soigner dans le cabinet médical étaient de faux médicaments et ont abîmé mes reins". Ayawo souffre aujourd'hui d'insuffisance rénale chronique et doit se rendre régulièrement à l'hôpital pour y faire des dialyses. "Mes activités sont totalement

paralysées, car je ne suis plus en bonne santé pour exercer mon métier", explique-t-il avec rancœur. "Psychologiquement aussi, je vous avoue que je souffre". En Afrique, faute de législation spécifique, le trafic de faux médicaments est souvent considéré comme un simple délit de contrefaçon, les peines atteignent quelques mois d'emprisonnement tout au plus. Si ce phénomène existe dans le monde entier, 42% des faux médicaments saisis depuis 2013 l'ont été sur le continent africain, où la faiblesse des systèmes de santé et la pauvreté ont favorisé, plus qu'ailleurs, l'émergence d'un marché parallèle. Le Togo est, par ailleurs, un des pays pionniers à avoir modifié son code pénal dès 2015. La peine encourue par les trafiquants y est désormais de 20 ans de prison et de 50 millions de francs CFA d'amende.

Faux médicaments, ce marché malheureusement fructueux

A Lomé, à Cotonou au Bénin ou à Lagos au Nigeria, la plupart des médicaments sont écoulés sur les marchés en plein air, souvent sur des bâches en plastiques posées au sol. On y trouve toutes sortes de remèdes, des antidouleurs classiques aux antipaludéens en passant par les antibiotiques. Les médicaments vendus dans la rue sont généralement deux fois moins chers que dans les pharmacies, davantage contrôlées et obligées de s'approvisionner chez des fournisseurs agréés par le ministère de la Santé.

"Il est très difficile de tracer les faux médicaments vendus dans la rue", explique à l'AFP le Dr Innocent Koundé Kpéto, président de l'Ordre national

premier lieu de Chine et d'Inde, selon le Dr Kpéto.

Des plaques tournantes du trafic ont été démantelées, comme le célèbre marché Adjégonlè à Cotonou, une des principales portes d'entrée des faux médicaments en Afrique. En juillet 2019, 67,8 tonnes de produits pharmaceutiques contrefaits, saisis entre juin 2018 et juin 2019, ont été brûlés à Lomé. Une saisie record de 200 tonnes de faux médicaments a été réalisée mi-novembre à Abidjan par la gendarmerie ivoirienne et quatre suspects, dont un ressortissant chinois, ont été arrêtés. Mais malgré ces efforts récents, les saisies montrent que "le phénomène



Aperçu du présidium du sommet avec Faure Gnassingbé (au milieu)

des pharmaciens du Togo. "Les pays qui sont mentionnés sur les boîtes, souvent ne sont pas les pays de provenance de ces médicaments. Les fabricants brouillent les pistes pour ne pas être identifiés". On estime qu'en Afrique, entre 30 et 60% des médicaments mis sur le marché sont faux, et proviennent en

reste important" et implique "des réseaux criminels très organisés" selon le Dr Kpéto. La Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) estime qu'un investissement de 1.000 dollars peut générer 500.000 dollars de profits, ce qui rendrait les faux médicaments plus rentables que la plupart des stupéfiants.

Allier le Nigeria à cette bataille



Un enfant qui subit des injections (Crédit photo Jérôme Delay, juillet 2016 en RDC)

Tant que le Nigeria, vaste marché de 200 millions d'habitants et première destination des produits contrefaits en Afrique, ne rejoindra pas les efforts déployés par ses voisins, la lutte contre ce fléau restera anecdotique. En effet, le tiers des 126 millions de faux médicaments saisis dans seize ports africains lors d'une opération de l'Organisation mondiale des douanes en septembre 2016, était destiné au géant anglophone. Vivian Nwakah a fondé en 2017 Medsaf, une start-up visant à garantir la traçabilité des produits pharmaceutiques locaux ou importés de leur lieu de fabrication jusqu'au consommateur final dans un pays qui compte des dizaines de milliers de points de vente plus ou moins informels. "Le Nigeria n'a pas de circuit de distribution fiable et centralisé", explique-t-elle. "Un même hôpital doit parfois commander des

produits à 30 ou 40 fournisseurs différents, comment voulez-vous qu'il s'en sorte?" Résultat, les faux médicaments inondent non seulement les marchés mais aussi les pharmacies et les hôpitaux, parfois à leur insu: des médicaments expirés, sous-dosés, comportant des molécules toxiques ou encore conservés des semaines à de très hautes températures dans les ports. Medsaf se pose en sentinelle: elle assure déjà le contrôle qualité de milliers de produits pour plus de 130 hôpitaux et pharmacies à travers le suivi scrupuleux d'un produit via son numéro d'enregistrement officiel, sa date d'expiration, ou ses conditions de stockage. "La technologie peut résoudre la plupart des problèmes liés aux faux médicaments", veut croire la jeune femme. "Les gens meurent pour rien. Nous pouvons changer ça".

Source : AFP

Faure Gnassingbé : « Il est temps d'agir ! C'est une ardente obligation. Ce trafic doit être puni de sanctions pénales très sévères »

Faure Gnassingbé, président du pays organisateur et hôte du sommet, n'a pas manqué, lors de son discours, d'exprimer sa volonté de lutte, tout en incitant des pays d'Afrique à s'allier à cette cause.

« Depuis des années, un drame humanitaire se déroule sous

nos yeux dans l'indifférence ou, pire, dans l'ignorance de la communauté internationale ; une urgence sanitaire qui ne dit pas son nom et dont personne, ou presque, ne parle jamais. Cette catastrophe touche principalement l'Afrique : le trafic de faux médicaments. Il est temps d'agir ! C'est une

ardente obligation. D'abord parce que les victimes se comptent par centaines de milliers chaque année, et que beaucoup d'enfants sont concernés. Ensuite, parce que ce trafic ne cesse de croître, le mal progresse et s'étend partout. Une nécessité, aussi, parce que ce trafic est l'une des sources du financement de la criminalité internationale, notamment du terrorisme, qui fait de trop nombreuses victimes en Afrique mais aussi à l'échelle de la planète. Oui, le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés est un scandale humanitaire qui se déroule chaque jour ; il touche des millions de personnes, soit indirectement parce que ces médicaments ne soignent pas ceux qui croient se soigner, soit directement parce que les produits utilisés falsifiés tuent », dit Faure Gnassingbé.

à nos citoyens un accès à des médicaments sûrs. Agir signifie que nous allons, dans le cadre d'un accord intergouvernemental qui nous engage, criminaliser le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés », a poursuivi le président togolais.

Décidément, il s'agit d'attaquer le mal à la racine et d'assécher les filières de distribution de ces produits dangereux voire mortels. Plus que tout, il faut que les populations aient un accès aux médicaments, mais tout en restant rationnel qu'il faut en parallèle éradiquer l'approvisionnement en produits médicaux falsifiés. Savoir que des mères iront acheter des médicaments qui tueront leurs enfants est insoutenable. Savoir qu'un groupe terroriste se finance en écoulant ces produits est inadmissible.



Faure Gnassingbé, président du Togo

En effet, selon les experts, environ 10 % des produits pharmaceutiques vendus dans le monde seraient falsifiés. Sur notre continent, la situation est nettement pire, puisque ce taux atteindrait 60 % dans certaines régions. La conséquence directe de ces chiffres épouvantables est que, chaque année, plus de 120 000 enfants de moins de cinq ans en meurent. « C'est un drame humain insoutenable, qui se déroule quotidiennement sous les yeux du monde entier. Les présidents de six pays d'Afrique – de la République du Congo, du Ghana, du Niger, de l'Ouganda, du Sénégal et moi-même – avons décidé de lancer une initiative africaine pour changer la donne en Afrique. Dans la prolongation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les Nations unies le 25 septembre 2015, nous avons décidé d'agir concrètement pour lutter contre ce trafic et assurer

« Ce trafic doit être puni de sanctions pénales très sévères. Notre détermination est sans faille et c'est la raison pour laquelle notre initiative n'est qu'un début. Nous allons tout faire pour encourager d'autres États à se joindre à cette initiative.

Nous comptons sur la Fondation Brazzaville pour poursuivre ses efforts dans la lutte contre ce trafic et, entre autres, jouer un rôle de soutien et de suivi dans cette initiative. Il s'agit aussi pour nous d'alerter les décideurs internationaux et l'opinion publique du monde entier pour prendre à bras-le-corps ce combat, d'impliquer tous les acteurs possibles, de coordonner les actions des ONG, des entreprises, des organisations internationales et des États pour que ce drame humain cesse enfin », a exhorté Faure Gnassingbé.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Blagues

Le jour du jugement final, la partie qui va me plaire beaucoup c'est la partie où Dieu va demander aux filles comment elles ont eu leur iPhone, Samsung Edge, Note 9, alors qu'elles ne travaillent pas. Là Je vais me forcer à m'asseoir devant pour bien écouter les réponses.

Femme enceinte est capable de te dire en pleine saison sèche qu'elle a envie d'entendre le bruit de la pluie tomber sur le toit de la maison. Et là toi l'homme tu vas devoir remplir des seaux d'eau et déverser sur le toit.

Tu vas en boîte, tu rencontres une fille, tu la dragues, tu lui paies à boire et tu la ramènes passer la nuit chez toi. Le lendemain tu lui remets 25.000f pour son transport.

Après son départ, ta chérie, celle que tu espères épouser vient. Elle te fait la lessive, lave même le drap sur lequel tu as dormi avec l'autre, elle fait le ménage, la vaisselle, la cuisine et tout ce qui va avec, sans oublier de s'occuper de toi au lit comme d'habitude.

Elle veut partir, tu lui remets 2000f pour son transport, et tu dis que tu ne veux pas l'habituer à l'argent. Garçon sorcier comme ça, né un jour férié dans une cour commune, première porte après le W.C. C'est vélo qui va te cogner dans la rue tu vas mourir si tu ne change pas

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

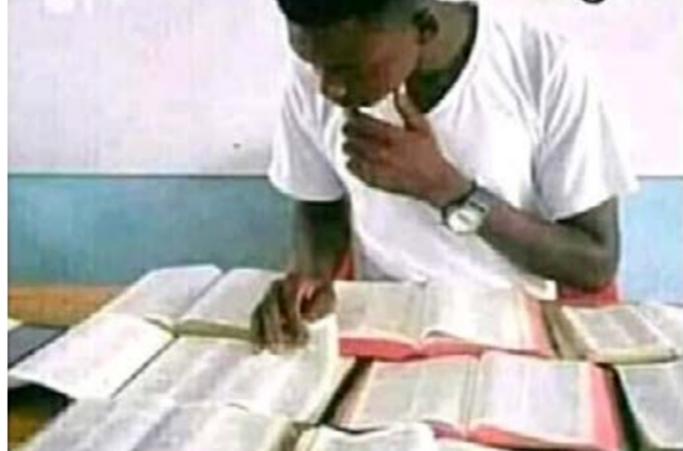
AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Quand tu as l'argent on te "vouvoie"
 Quand tu te débrouilles on te "Tutoie"
 Quand tu n'as rien on te "Héhoie"... On t'appelle "Hé" 🤔

Photo du jour

Je cherche le verset qui dit
 Que l'homme doit envoyer
 à une fille Le méga



CIL
2020
 COLLOQUE INTERNATIONAL DE LOMÉ
 ORGANISÉ PAR LE CODIREL / FLLA

**LA LITTÉRATURE TOGOLAISE ,
 HISTOIRE-POÉTIQUE-DIDACTIQUE**

Comparatisme - Dynamique interculturelle - Recherche en littérature

**DU 29 AU 31 JAN.2020
 À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ**

Contacts : 0022890300922/ 90363616/ 93327089
 Courriels : codirel@hotmail.com / codirel@univ-lome.tg



Université de Lomé



Musique / The Voice Afrique Francophone

Enfin ! Ce n'est pas trop tôt

L'aventure va reprendre de plus belle. Débutée en octobre 2016, l'émission télé-crochet musicale « The voice Afrique » a conquis non seulement l'Afrique francophone mais toute l'Afrique. La troisième édition s'annonçait sans que rien ne soit concret. Les passionnés de l'émission ont de quoi être fous de joie. La saison 3 du plus grand show-télé, « The Voice Afrique Francophone » reprend enfin ce samedi 15 février 2020 dès 19H45 sur Voxafrica.



Victoire Biaku

En février 2020, dix-sept pays de l'Afrique francophone se donnent rendez-vous en Afrique du Sud pour le grand challenge musical baptisé « The Voice Afrique Francophone ». Le Togo sera bien évidemment de la partie. Contrairement aux éditions précédentes, à la présente édition, les candidats issus d'un concours musical national à la demande des organisateurs de « The

voice Afrique francophone ». L'émission voit défiler plusieurs candidats qui débutent leur parcours par les auditions à « l'aveugle » pour choisir un coach (membre du jury) qui l'aidera à, s'il en a l'occasion, gagner la saison. Le candidat devra affronter ses adversaires dans l'équipe du même coach lors de « battles et d'épreuves ultimes » pour arriver aux « Grands

Shows » (prime en direct) où le public donne son avis sur les prestations en direct.

A'Salfo, le leader du groupe Magic System, Lokua Kanza, Charlotte Dipanda et Singuila étaient les quatre coaches qui avaient démarré avec l'aventure. C'est au milieu de la saison 2 de l'année 2018 que pour des raisons professionnelles A'Salfo a laissé sa place de coach

à Youssoupha et Charlotte Dipanda à Josey. Par ailleurs, Pamela Baketa et Victoire Biaku sont respectivement les gagnants de la saison 1 et 2 de The Voice Afrique Francophone.

Victoire Biaku

En avril 2018, la Togolaise Victoire Biaku remporta la 2ème édition du concours musical « The voice Afrique Francophone ». Justement, la jeune femme togolaise de 26 ans a fait un passage remarquable à cette compétition musicale panafricaine dont la grande finale s'est déroulée le 14 avril 2018 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Victoire Biaku a commencé par chanter depuis 2011, quand elle était étudiante en comptabilité de gestion des entreprises. A cette deuxième édition, la jeune Victoire Biaku à la voix puissante a fait retourner les fauteuils des 4 coaches « aux auditions à l'aveugle » mais a choisi comme coach Charlotte Dipanda, qui fut la première à se retourner pour elle. Elle a représenté royalement le Togo. Et son sacre à la compétition panafricaine « The voice Afrique Francophone » a ravi toute la nation.

En mars 2019, elle a sorti son premier single intitulé « Bandit ». « Bandit » est une composition de l'artiste Camerounais Locko sur laquelle Victoire a posé sa voix. Dans un style Rn'b, le morceau parle

de ces beaux hommes qui jouent aux « bandits » vis-à-vis des jeunes filles du quartier.

« Bandit » est donc la toute première chanson de Victoire Biaku. Avant sa participation à « The voice Afrique Francophone », Victoire interprétait des morceaux des artistes. Elle faisait des karaokés. Jusqu'alors on se demande si la jeune togolaise entend faire une carrière musicale. Outre, son single n'a pas fait grand écho. Elle n'est pas quasiment pas présente sur la scène musicale togolaise.

Le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, a élevé des fils et filles du pays au rang d'officiers de l'ordre national du mérite, le 26 avril 2018, à la veille de la commémoration du 58ème anniversaire de l'indépendance. Certains acteurs culturels étaient parmi les personnalités décorés, notamment Victoire Biaku. L'ordre national est l'expression de la reconnaissance suprême de l'Etat à tous ceux -qu'ils soient d'ordre militaire ou civil- qui se sont distingués à travers leur travail à la nation. Ainsi, la jeune togolaise a été élevée au rang d'officiers de l'ordre national du mérite par Faure Gnassingbé, pour avoir représenté royalement le Togo, en remportant le trophée « The Voice Afrique Francophone ».

Nadia Edodji

Lire

« Discours sur le colonialisme » d'Aimé Césaire. Ed Présence Africaine. Pp 19-21

Heureusement qu'il reste les nègres. Ah ! Les nègres ! Parlons-en des nègres ! Eh bien, oui, parlons-en. Des empires soudanais ? Des bronzes du Bénin ? De la sculpture Shongo ? Je veux bien ; ça nous changera de tant de sensationnels navets qui ornent tant de capitales européennes. De la musique africaine. Pourquoi pas ? Et de

ce qu'ont dit, de ce qu'ont vu les premiers explorateurs... Pas de ceux qui mangent aux râteliers des Compagnies ! Mais des d'Elbée, des Marchais, des Pigafetta ! Et puis de Frobenius ! Hein, vous savez qui c'est, Frobenius ? Et nous lisons ensemble : « Civilisés jusqu'à la moelle des os ! L'idée du nègre barbare est une invention européenne. » Le petit bourgeois ne veut plus rien entendre. D'un battement d'oreilles, il chasse l'idée. L'idée, la mouche importune. Donc, camarade, te seront ennemis - de

manière haute, lucide et conséquente - non seulement gouverneurs sadiques et préfets tortionnaires, non seulement colons flagellants et banquiers goulus, non seulement macrotteurs politiques lèche-chèques et magistrats aux ordres, mais pareillement et au même titre, journalistes fielleux, académiciens goitreux endollardés de sottises, ethnographes métaphysiciens et dogonneux, théologiens farfelus et belges, intellectuels jaspineur, sortis tout puants de la cuisse de Nietzsche ou

chutés calenders-fils-de-Roi d'on ne sait quelle Pléiade, les paternalistes, les embrasseurs, les corrupteurs, les donneurs de tapes dans le dos, les amateurs d'exotisme, les diviseurs, les sociologues agrariens, les endormeurs, les mystificateurs, les haveurs, les matagraboliseurs, et d'une manière générale, tous ceux qui, jouant leur rôle dans la sordide division du travail pour la défense de la société occidentale et bourgeoise, tentant de manière diverse et par diversion infâme de

désagrèger les forces du Progrès - quitte à nier la possibilité même du Progrès - tous suppôts du capitalisme, tous tenants déclarés ou honteux du colonialisme pillard, tous responsables, tous haïssables, tous négriers, tous redevables désormais de l'agressivité révolutionnaire. Et balaie-moi tous les obscurs, tous les inventeurs de subterfuges, tous les charlatans mystificateurs, tous les manieurs de charabia... »

Championnat national D1

La phase aller se termine avec 134 buts marqués

Le championnat de première division (2019-2020), a livré son dernier acte de la phase aller le week-end dernier. Elle a vu le sacre d'Unisport de Sokodé champion de cette intersaison. Après la 13^{ème} journée de la phase aller du championnat de première division, voici le bilan provisoire.

Pendant cette phase aller du championnat national de la saison 2019-2020, au total 91 matchs ont été joués et filets ont tremblé 134 fois. Ce résultat fait état de 1,5 but par match avec une moyenne de 10,3 buts par journée. A cet effet, quatre journées ont connu un nombre élevé de buts. Il s'agit des 2^e, 9^e, 10^e et 12^e journées au cours desquelles 13 buts ont été marqués. Cependant la 11^e a été la plus maigre en but. Au cours de cette journée,

trois buts seulement ont été marqués sur toute l'étendue du territoire.

En ce qui concerne les scores, le plus lourd a été enregistré à la 9^e journée. Pendant cette journée, l'association sportive des chauffeurs de la Kozah en déplacement à Wamé a infligé un score de 4-0 à Maranatha de Fiokpo sur ses propres installations. Au terme de la phase aller de ce championnat national qui vient de s'achever, le classement provisoire se



Unisport de Sokodé

présente comme suit : 1 -UNISPORT 26 pts (+7) ; 2 -ASKO 24 pts (+5) ; 3 - AS OTR 23 pts (+4) ; 4 -DYTO 20 pts (+6) ; 5 -ANGES 19 pts

(+0) ; 6 - ASCK 17 pts (+3) ; 7 -GBOHLOE-SU 17 pts (+1) ; 8 -SARA 16 pts (-2) ; 9 -KOROKI 14 pts (+1) ; 10 -MARANATHA 14 pts (-7) ; 11-SEMASSI 12

pts(+0)(-1 match) ; 12 -TOGO PORT 12 pts (-2)(-1 match) ; 13 -GOMIDO 12 pts (-4) ; 14 - IFODJE 11 pts (-6)

Justin Amaah

Open d'Australie

Le Français Elliot Benchetrit en plein « bananagate »

Le jeune joueur, passé par les qualifications, s'est fait remarquer en demandant à une ramasseuse de balles de lui éplucher une banane. Tancé par l'arbitre, critiqué par Navratilova, il subit les foudres depuis les foudres des réseaux sociaux.

Le petit incident aurait pu passer inaperçu. C'était sans compter sur les réseaux sociaux et Martina Navratilova. L'ancienne championne, on s'en prenant vertement au Français, a déclenché les foudres sur le jeune Français, très agacé par cette polémique. Rappel des faits. Elliot Benchetrit (23^{ème} mondial) s'est qualifié pour le grand tableau de l'Open d'Australie (comme à Roland-Garros et l'US Open en 2019). Lors du match décisif, samedi, il demande à une

ramasseuse de balles de lui apporter une banane. Puis de lui... éplucher. La jeune fille, surprise, se tourne vers l'arbitre qui rabroue le joueur et lui ordonne de se débrouiller seul. Cet échange, immortalisé par les caméras, provoque rapidement la colère de Martina Navratilova. «John (Blom, l'arbitre) a pris la bonne décision. C'est quoi la prochaine étape, du raisin ?», lâche-t-elle sur les réseaux sociaux. Une leçon de maintien qui se répand comme une traînée de poudre sur Twitter.

Pour des centaines de commentaires peu amènes sur le comportement de Benchetrit.

Un bashing que l'intéressé apprécie modérément et, surtout, ne trouve pas justifié. «Pour une fois que je demande quelque chose gentiment à un ramasseur de balle, afin de récupérer. Cette vidéo est vraiment inutile et ne montre même pas une petite partie de ce qui s'est passé. Pauvres gars, les réseaux sociaux portent votre stupidité à un niveau inégalé», s'est énérvé Elliot Benchetrit



Elliot benchetrit a demandé à une ramasseuse de lui éplucher sa banane

sur Twitter. En lice ce mardi pour son premier tour contre le Japonais Yuichi Sugita, 91^{ème} mondial, le Français a reçu un accueil glacial de

la part du public de l'Open d'Australie. Et subit une défaite sans appel, 6-2, 6-0, 6-3.

Source : sport24.lefigaro.fr



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

COMMUNIQUE DE L'OTM

Suite de la page 1

(relatif à l'agression des confrères Jérôme Sossou, Elom Kpogo et Joseph Gada par un individu mal intentionné au sortir d'une émission débat à Radio Kanal FM)

... Selon les informations recueillies auprès des confrères, l'individu agresseur leur reproche d'avoir fait des analyses désobligeantes à l'encontre de son leader politique, qualifiant la tenue de sa conférence de presse de ce jour dans un grand hôtel de la Place, de comédie.

L'OTM condamne avec la dernière rigueur cet acte incivique d'une époque moyenâgeuse et rappelle que le journaliste est libre de faire ses analyses dans l'exercice de sa profession dans le respect strict des opinions et surtout des règles éthiques et déontologiques régissant la profession.

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) demande instamment aux responsables des formations politiques d'éduquer et de sensibiliser leurs militants sur la liberté d'expression qui veut que le journaliste ne soit pas inquiété ou un ennemi à abattre à cause de ses analyses, opinions ou critiques sur n'importe quel sujet, un leader ou parti politique.

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) tient à saluer la promptitude des

forces de sécurité pour avoir garanti l'intégrité physique des confrères pris à partie par cet individu mal intentionné.

L'OTM, organe d'autorégulation des médias, rappelle à l'occasion aux professionnels des médias le respect des règles éthiques et déontologiques dans l'exercice de leur métier.

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) attache du prix à la sécurité du journaliste dans l'exercice de sa profession et ne saurait tolérer toute agression ou entrave au libre exercice de la profession.

Fait à Lomé, le 21 janvier 2020.

Le Président de l'OTM.

Aimé EKPE

Présidentielle 2020

L'AJPNV lance le « tournoi challenge d'une élection apaisée »

L'Association des jeunes pour la promotion de la non-violence (AJPNV) a lancé le samedi 18 janvier dernier un tournoi de football dénommé "Tournoi Challenge d'une élection apaisée". Ce tournoi qui prend fin le 23 février 2020, se déroule actuellement sur l'aire de jeux du CEG Cacaveli. Il a été officiellement lancé par le colonel Baragou Bamana, représentant le ministre en charge de la Sécurité et de la Protection civile, le général Yark Damehame.

Avant le début des matchs proprement dits, les officiels ont pris tour à tour la parole pour délivrer leur message à l'endroit des populations d'Agoè Cacaveli qui étaient nombreux à venir assister à l'évènement. Dans son mot de circonstance, le président de l'AJPNV, M. Kodjovi Gbongli, a salué tous les efforts déployés par le ministère en charge de la Sécurité, dans le but de garantir la quiétude et la tranquillité aux populations togolaises. Avant de souligner que les élections

sont parfois sources de tensions au Togo, pour cause de cupidité de la part de certains esprits partisans et malveillants.

« A travers cette campagne qui se sert du canal sportif afin de drainer les foules, notre jeune association qui ne cesse de faire ses preuves, veut une fois encore, sensibiliser les jeunes à la culture de la non-violence, apporter un soutien populaire et communautaire au ministère de la Sécurité dans l'exercice de sa mission de protection civile et Contribuer à maintenir un

climat de paix et de cohésion au sein des populations », a-t-il laissé entendre.

Au total huit (08) équipes réparties en deux poules de quatre (04) sont engagées dans ce tournoi. La poule A est composée de Roi des Rois, Fsa, Mounass Et Super Delta. Dans la poule B, on retrouve AC Foot, Chronos, Komi FC, et Dallas.

Après le lancement officiel samedi, le véritable coup d'envoi de cette compétition a été donné dimanche. La première rencontre mettant aux prises FSA à Super Delta



Lancement du tournoi par le col Baragou Bamana

dans la poule A, s'est soldée par la défaite du FSA sur le score de 0 but contre 2 pour Super Delta. Toujours dans la poule A, Roi des Rois a courbé l'échine sur le même résultat de 0 but contre 2 devant CJS Mounass.

La poule B fera son entrée

en lice le samedi 25 janvier prochain, avec deux affiches très alléchantes. Sur le coup de 13h30 AC Foot sera opposé au FC Comi, et juste après, à partir de 15h30, Chronos FC sera au révélateur de Dallas FC.

La rédaction

Assurance maladie

Bientôt la prise en charge des journalistes par l'Inam

Après les fonctionnaires de l'Etat, les personnes du troisième âge, les artisans et récemment les étudiants, ce sont les journalistes qui sont en passe d'être intégrés à la police d'assurance maladie de l'Institut national d'assurance maladie (Inam). Une rencontre d'information et de réflexion sur l'initiative s'est tenue hier 21 janvier 2020 à Lomé, entre les journalistes et les responsables de l'Inam. Elle a abouti à des plans d'action.

Les journalistes togolais bénéficieront des prestations de l'Institut national d'assurance maladie du Togo (Inam). Au cours de la journée de réflexion tenue hier mardi, la directrice générale de l'Inam, Mme Myriam Dossou d'Almeida a exhorté les journalistes à parvenir à des conclusions concrètes pouvant faciliter la tâche à son institution dans le sens de leur prise en charge. L'Inam est actuellement dans une phase de vulgarisation de la culture de l'assurance.

La rencontre d'échange avec les journalistes devrait permettre d'engager un processus destiné à élaborer une proposition concrète à soumettre à ces derniers et aux autorités pour lancer la prise en charge des journalistes. Les patrons de presse et les journalistes ayant pris part à la journée de réflexion ont salué la démarche de l'Inam. La plupart ont souhaité que l'institut puisse proposer un modèle de prise en charge. Un comité de pilotage devrait statuer



Myriam Dossou-d'Almeida, directrice générale de l'Inam

sur la façon de procéder pour assurer les journalistes.

Pour Komigan Adogli, directeur des délégations régionales à l'Inam, un comité de pilotage devrait être mis en place pour poursuivre la réflexion. « Nous demandons que les journalistes mettent en place une équipe qui va rejoindre notre équipe projet

qui est déjà prête. Lorsque ce comité de pilotage sera prêt, nous allons essayer de discuter sur des propositions concrètes. Nous avons déjà des options à proposer. Mais il faut qu'on ait une équipe en face pour faire avancer les discussions », a-t-il indiqué. « Je souhaite qu'à l'issue de cette journée, que

vous puissiez prendre un engagement en faveur de votre prise en charge par l'Inam », a souhaité Myriam Dossou-d'Almeida, directrice générale de l'Inam.

Des organisations professionnelles de la presse togolaise se sont mobilisées pour prendre part à la journée de réflexion sur l'assurance maladie des journalistes togolais, notamment le Conseil national des patrons de presse (Conapp), le Patronat de la presse togolaise (PPT), de l'Union de la presse francophone (UPF)-Togo, de l'Association togolaise des organes de presse privée en ligne (Atoppel), l'Union des journalistes indépendants du Togo (Ujit) et le Syndicat des journalistes indépendants du Togo (Synjit).

Attipoe Edem Kodjo

Le **GRUPE CORIS** poursuit son expansion
pour être encore plus proche de vous



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020



La Banque Autrement
CORIS BANK

